



Yann FLORY
12 rue de la Forêt
68120 RICHWILLER

Porte- Parole du collectif DESTOCAMINE

Monsieur Philippe BODENEZ
Conseiller Technique auprès du
Ministère de l'Ecologie, du
Développement Durable et de l'Energie

A l'attention de Madame la Ministre
Ségolène ROYAL

Et de Monsieur Pascal LELARGE
Préfet du Haut Rhin

OBJET : Affaire STOCAMINE

Monsieur le Conseiller Technique,

Lors de la Commission de Suivi de Site STOCAMINE du 6 octobre 2015, nous avons été informés de l'avancée de la procédure de fermeture du site de stockage en mine.

Le dossier de fermeture a été déposé en préfecture en janvier 2015 par la direction des MDP/STOCAMINE.

Une tierce expertise ordonnée par le Préfet est en cours, confiée par l'exploitant à ARTELIA, K-UTEC et IFG.

Il nous apparaît clairement que l'hypothèse du déstockage total n'a jamais été envisagée, alors qu'elle est inscrite dans l'arrêté d'autorisation d'exploitation.

Or, suite aux difficultés minières apparues en juin 2015 et médiatisées par la direction des MDP, l'entreprise SAARMONTAN chargée des travaux de déstockage, a pris des mesures de sécurité supplémentaires et a amélioré son mode opératoire.

Les travaux de déstockages avancent à bonne allure, handicapés par le déstockage partiel qui oblige la manipulation de trois colis pour en sortir un seul.

Il serait judicieux d'ordonner à la direction des MDP de demander à la société SAARMONTAN d'établir un devis pour le coût d'un déstockage total.

D'après les éléments en notre possession, nous pouvons affirmer que le déstockage total ne reviendrait pas plus cher que le confinement, qu'il préserverait la nappe phréatique du Rhin (la plus grande d'Europe), qu'il éviterait la mise en place de barrages au coût exorbitant. Ces barrages de bentonite dont l'efficacité n'est pas démontrée, ne fera que retarder la pollution aux dires des experts.

Le dossier a fait l'objet d'un avis de l'Autorité environnementale publié en septembre 2015, qui souligne toutes les lacunes de ce dossier et reprend bon nombre de nos interrogations et notamment de « justifier l'absence d'alternative à leur stockage définitif, quelles que soient leurs caractéristiques »

Nous rappelons notre demande de rencontrer Madame la Ministre lors d'une prochaine visite à WITTELSHEIM à laquelle nous l'invitons cordialement.

Nous voudrions la convaincre dans ce dossier difficile, de passer d'une politique de confinement et de déstockage minimum vers une démarche écologique et de bon sens à savoir le déstockage total. Cette solution permettra d'éviter le creusement de la galerie d'exutoire, les barrages en béton, les manipulations inutiles et la mise en place de moyens techniques permettant un déstockage plus sûr et plus rapide.

Paris sera la capitale mondiale de l'Ecologie au mois de décembre 2015. Un changement de cap dans le dossier STOCAMINE serait un signal fort d'une volonté de réparer au mieux les erreurs commises dans ce dossier, de montrer la pertinence de la réversibilité du stockage en mine inscrite dans la Loi de 1992 cosignée par Madame Ségolène ROYAL, et de préserver la nappe phréatique la plus grande d'Europe.

D'avance, nous vous remercions de donner une suite favorable à notre demande et vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller Technique, l'expression de nos salutations distinguées.

Le 21 octobre 2015 Pour le collectif Destocamine

Yann FLORY

Copies à :

Monsieur Daniel MERIGNARGUES, Sous Préfet de Thann
Monsieur Philippe RICHERT, Président du Conseil Régional d'Alsace
Monsieur Yves GOEPFERT, Maire de Wittelsheim